



INSCRIPTION 2024 /2025



**IMPORTANT : Les inscriptions se font maintenant en ligne à partir du site www.coc-chennevieres.fr ou en scannant ce QR code.
N'utilisez ce formulaire que si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne.**

SPORT 1 : _____

SPORT 2 : _____

Mr Nom : _____ Prénom : _____
 Mme Nom de jeune fille : _____
 Date de naissance : ____ / ____ / ____ E-mail : _____
 Téléphone 1 : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Téléphone 2 : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____

Noms et prénoms des parents : _____

SPORT 1	
SPORT 2	
Remise	
TOTAL	

CB en ligne (www.payasso.fr/coc/2024)	
Espèces	
Chèques(s)	
Chèques Vacances / Sports (ANCV)	
Pass'Sport (50 €)	
Autres	
TOTAL	

Votre cotisation inclut la cotisation COC de 50€. Pour la saison 2024-2025, si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant de la cotisation COC dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Il en est de même pour tous les dons de soutien.

Règlement : En vertu de l'article 2.34 des statuts du C.O.C., **les sommes versées à l'Association au titre du droit d'entrée et de la cotisation, lui sont définitivement acquises.** Elles ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une demande de restitution.

Droit à l'image : Lors de manifestations organisées par le COC ou ses sections sportives, l'image et la voix de l'adhérent sont susceptibles d'être captées dans le cadre des activités et ce pendant toute la saison. Le signataire du présent formulaire autorise le COC et ses sections à procéder à des captations d'images et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du club, les images et la voix ainsi captées, sur tous supports audiovisuels quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion de l'association et à titre gratuit. Le COC pourra autoriser la mairie à réaliser des captations dans le seul but de promouvoir le sport et les activités du COC.

Mesures sanitaires : L'adhérent s'engage à respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires qui seront demandées pendant les activités sportives (mesures gouvernementales, fédérales ou propres à l'activité au sein du COC). Il s'engage également à ne pas se présenter à l'activité en cas de fièvre ou de symptômes Covid 19 ou autre maladie contagieuse. L'adhérent s'engage enfin à avertir le COC en cas de Covid 19 ou autre maladie contagieuse déclarée.

Protection des Données Personnelles : L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise les données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion à des fins de gestion administrative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive, etc.) mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement aux Fédérations Sportives délivrant les licences et ayant mis elles-mêmes en place leurs propres dispositions de protections de vos données. Pendant la période de conservation de vos données personnelles (2 ans après la fin de la dernière saison d'inscription), le C.O.C. met en place tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité sur ses données personnelles. Il peut faire valoir ce droit en envoyant un e-mail ou un courrier à l'association.

J'accepte les termes et conditions ci-dessus (règlement, droit à l'image, mesures sanitaires, RGPD)

Date :

Signature :